



AFRALO NEWSLETTER

Tome 8 | Français

Janvier 2022

Les dernières nouvelles de l'Organisation régionale africaine At-Large (AFRALO)

Visitez notre site Internet

Remarques du Président



Remarques du président de l'AFRALO :

Chers collègues,

J'espère que vous faites preuve de prudence et que vous prenez toutes les mesures de sécurité en cette période de pandémie. Au nom de la direction de l'AFRALO (moi-même, Aziz Hilali et Abdeldjalil Bachar Bong), je vous souhaite la bienvenue à notre dernier bulletin d'information de l'année 2021 (volume 8).

Notre série de séminaires web de l'AFRALO 2021 s'est poursuivie au quatrième trimestre sur le thème « Sécurité des données », avec la participation de membres de notre communauté. Ce séminaire web constituait également l'étape initiale de la rédaction de la déclaration de la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN qui s'est tenue lors de la réunion générale annuelle virtuelle (vAGM) de l'ICANN72. La série de séminaires web de l'AFRALO 2021 a été lancée pour préserver l'engagement de notre communauté en faisant en sorte que cette période « exclusivement virtuelle » soit plus bénéfique et productive pour tous. Cette période virtuelle s'explique par les limitations de nos réunions en personne imposées par la crise sanitaire actuelle. La série de séminaires web continuera à alterner entre des séminaires thématiques et des séminaires pratiques, qui visent tous à renforcer les capacités et la participation de nos membres au sein de l'ICANN. Comme indiqué précédemment, j'encourage les membres de notre communauté qui souhaitent animer l'un des sujets du prochain séminaire web à contacter personnellement les coordinateurs Tijani Ben Jemaa et Bram Fudzulani.

En 2019, la direction de l'AFRALO a réactivé le Groupe de travail sur les principes opérationnels et le règlement intérieur de l'AFRALO (AFRALO-ROP) et lui a confié la mission consistant à réviser la section Adhésion individuelle de nos principes opérationnels. C'est avec plaisir que j'annonce qu'après de longues heures de réunions et d'échanges avec la communauté de l'AFRALO, le Groupe de travail a achevé ses travaux. Je souhaiterais de nouveau remercier les deux coprésidents du Groupe de travail, Isaac Maposa et Abdeldjalil Bachar Bong, ainsi que l'ensemble des membres du groupe. Ils ont effectué un excellent travail. Les modifications apportées aux principes opérationnels ont été soumises au vote des membres et je suis ravi que les propositions de modifications aient été approuvées.

Ceci dit, le processus de vote sur les principes opérationnels a apporté son lot de révélations. Certaines des ALS existantes n'ont suivi aucune de nos activités du fait qu'elles n'ont pas satisfait à l'une des obligations leur incombant en tant que membre, à savoir l'obligation de participer à un vote. Par conséquent, nous devons lancer l'année prochaine un processus visant à reconfirmer tous nos membres ALS. Cela relève du champ d'application de l'un de nos quatre objectifs stratégiques de sensibilisation et participation.

Enfin, je souhaiterais remercier les membres du personnel d'At-Large, l'équipe Afrique du GSE dirigée par Pierre Dandjinou, tous nos membres de l'AFRALO et nos collègues de la communauté de l'ICANN pour le travail et le soutien qu'ils ont fourni en 2021. Nous avons échangé tout au long de cette année virtuelle et allons entamer une nouvelle année virtuelle en termes de réunions de l'ICANN. Je suis convaincu que nous allons continuer à contribuer à la communauté de l'ICANN et que nous resterons prudents dans nos régions respectives même en cas d'émergence de nouveaux variants du Covid-19.

Équipe de rédaction

Rédacteur en chef : **Seun Ojedeji**
Rédacteur en chef adjoint : **Aziz Hilali**
Directeur de la rédaction | Secrétariat
: **Abdeljalil Bachar Bong**
Éditeur (anglais) : **Remmy Nweke**
Coéditeur (français) : **Olévié KOUAMI**

CONTRIBUTEURS

Pierre Dandjinou, vice-président régional,
GSE Afrique

ANGLAIS

Brenda Namata
Bukola Oronti
Emmanuel Mfitumukiza
Foldestine Pay
Jules Nizeyimana
Mary Uduma
Mutegeki Cliff Agaba
Nomsa Mwayenga
Yazid Akanho

FRANÇAIS

Bakary Kouyaté
Michel Tchonang Linze
Olévié Kouami

[Liste complète des membres de l'équipe](#)

SOUTIEN

Personnel At-Large de l'ICANN
staff@atlarge.icann.org



À propos d'AFRALO

Organisation At-Large régionale africaine : Engager l'Afrique pour le développement

AFRALO est le foyer de la communauté des utilisateurs individuels d'Internet pour la région africaine. Il fournit des actualités, des ressources clés et des outils de partage d'informations interactifs pour les particuliers et les groupes d'utilisateurs finaux de la région africaine qui s'intéressent à l'ICANN et qui souhaitent façonner l'avenir d'Internet.

AFRALO vise à :

- Renforcer la participation des utilisateurs aux structures décisionnelles de l'ICANN
- Aider à garantir que ses membres encourageront activement une participation plus directe des utilisateurs finaux
- Renforcer la capacité d'élaboration des politiques Internet dans la région
- Tendre la main aux internautes sur les enjeux relevant du périmètre de l'ICANN
- Représenter les intérêts des utilisateurs et définir les aspects d'intérêt public de la gouvernance de l'Internet en mettant l'accent sur les domaines de la confidentialité, de la transparence et de la responsabilité
- Renforcer la protection des consommateurs dans les politiques de l'ICANN
- Identifier les impacts sociaux de la conception des infrastructures techniques
- Prendre en compte la diversité culturelle lors de la formulation de normes techniques (par exemple, la mise en œuvre d'IDN)

AFRALO se compose actuellement de 69 ALSes situées dans 32 pays et territoires, ainsi que de 16 membres individuels et de 3 observateurs.

Pour en savoir plus sur le travail en cours d'AFRALO, vous êtes invités à consulter l'espace de travail AFRALO.



Pierre Dandjinou, Vice-président en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales pour l'Afrique

Alors qu'approche la fin d'une nouvelle année de télétravail et de restrictions en matière de déplacements internationaux, il me tient à cœur de revenir sur cette période difficile, qui pour beaucoup a été une nouvelle année d'opportunités et de défis divers et variés. Nous notons également que la pandémie de Covid se poursuit et qu'à cause des mutations permanentes, il n'est pas évident de planifier à long terme.

Toutefois, je suis également ravi et motivé par le niveau de participation et de travail de la communauté que nous avons réussi à atteindre ensemble, avec dans une large mesure l'implication et la participation directes de la communauté de l'AFRALO. Plus particulièrement, lors de ce dernier trimestre 2021, l'équipe Afrique du GSE s'est concentrée sur le soutien et la promotion d'un certain nombre de forums d'échange multipartites organisés à l'échelle nationale, de forums nationaux sur le DNS et de SIG nationales.

Cela découle de notre conviction que la maturation du modèle multipartite passe également par une localisation au plus près de la communauté, en confrontant ce modèle aux véritables problèmes que rencontre la communauté et en invitant cette dernière à trouver ensemble des solutions adaptées aux problèmes. À cet égard, l'équipe Afrique du GSE a participé à un certain nombre de ces processus nationaux dont l'IGF du Bénin, la SIG et le forum sur le DNS du Bénin, le forum sur le DNS du Nigeria, l'IGF de la jeunesse d'Ouganda et la SIG d'Ouganda, l'IGF de Tanzanie, l'IGF et la SIG d'Afrique du Sud, l'IGF et la SIG du Kenya, et l'IGF d'Afrique centrale, entre autres. Même s'il n'était pas possible de participer en personne à ces réunions, c'est avec plaisir que nous y avons pris part et que nous y avons contribué virtuellement, grâce au pouvoir de l'Internet unique mondial.

En même temps, nous avons également poursuivi nos initiatives de renforcement des capacités sur deux thématiques importantes, à savoir les DNSSEC et l'acceptation universelle (UA) et l'internationalisation des adresses de courrier électronique (EAI). Les Africains ne pourront bénéficier pleinement du potentiel d'Internet que lorsqu'ils pourront y accéder et interagir en ligne dans leurs langues locales respectives. Aucune langue ne doit être mise à l'écart. Tout aussi important, nous avons organisé pour vous un séminaire web de consultation conjointe en décembre 2021 afin de mieux comprendre le futur de nos réunions et de recevoir des feedbacks et des suggestions. Nous avons besoin de présenter le point de vue de l'Afrique sur une question à laquelle l'organisation ICANN ne cesse de réfléchir en raison de son importance et de son impact.

De ce fait, je souhaitais faire part de quelques brèves observations et conclusions :

- Même si votre participation est restée satisfaisante, régulière et active, nous avons noté un ralentissement progressif de la participation globale aux réunions virtuelles/séminaires web, probablement pour plusieurs raisons, mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une observation importante.
- En dépit des nettes améliorations de la connexion Internet et de la bande passante actuellement disponible, d'autres obstacles aux réunions virtuelles, tels que les coûts de connexion et des dispositifs, affectent encore la participation globale de la communauté en Afrique.
- Étant donné que l'Afrique n'organisera pas de réunion publique de l'ICANN avant 2023 et que la communauté a hâte de reprendre les réunions en personne, l'équipe Afrique du GSE étudiera la possibilité d'organiser le prochain forum de discussion africain en 2022 sous un format hybride, sous réserve des conditions du moment et de l'évaluation globale des risques et de l'approbation de l'organisation ICANN.

J'espère sincèrement que la participation de notre communauté At-Large sera continue et active lors d'autres séances d'échange portant sur des sujets généraux tels que le système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD) et la prochaine série de nouveaux domaines génériques de premier niveau.

Enfin, et au nom de mon équipe, je tiens à vous remercier et à vous souhaiter de bonnes vacances. En attendant, prenez soin de vous.

MISE À JOUR DE L'ICANN

En décembre, l'ICANN :

- A annoncé les nouvelles dates de l'ICANN73, qui se tiendra donc du 7 au 10 mars 2022, la semaine de préparation se tenant elle du 22 au 24 février
- A annoncé un nouveau forum, baptisé forum des opérateurs de résolveurs de l'ICANN destiné aux opérateurs de résolveurs du système des noms de domaine (DNS) et aux experts du monde entier
- A fait un point sur les progrès de la mise en œuvre de la piste de travail 2 de l'ICANN
- A annoncé que la période de nomination pour le prix Excellence de la communauté de l'ICANN était ouverte jusqu'au 21 mars 2022
- A lancé une procédure de consultation publique afin de recevoir des feedbacks sur la version préliminaire du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2023-2027 et la version préliminaire du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2023, procédure qui sera clôturée le 7 février 2022
- A annoncé que la période de soumission des candidatures au programme NextGen@ICANN de l'ICANN73 était prolongée jusqu'au 31 décembre
- A lancé l'étape de conception opérationnelle relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD
- A annoncé que le NomCom invitait les personnes intéressées à envoyer leurs candidatures à des postes au sein du Conseil d'administration de l'ICANN et de la PTI ainsi qu'à des postes de direction au sein des SO/AC jusqu'au 11 mars 2022. Les postes vacants sont les suivants : trois membres du Conseil d'administration de l'ICANN ; un membre du Conseil d'administration de la PTI ; deux représentants régionaux du Comité consultatif At-Large (ALAC), un pour l'Europe et un pour l'Amérique du Nord ; un membre sans droit de vote du Conseil de l'Organisation de soutien aux noms génériques (GNSO) ; et un membre du Conseil de l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO).

MISE À JOUR DU COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE (ALAC)

L'ALAC a tenu sa réunion mensuelle en novembre. À cette occasion, Göran Marby, président-directeur général de l'ICANN, a pris la parole et évoqué les activités à mener d'ici l'ICANN73 et l'ICANN74, et a également participé à une séance de questions/réponses avec l'ALAC.

Cette réunion a aussi permis de faire le point sur les activités politiques de l'At-Large, dont les avis de l'ALAC, sur les modifications apportées à l'adhésion, sur les rapports des agents de liaison de l'At-Large et dirigeants des groupes de travail, et sur la planification de l'ICANN73.

L'AFRALO souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'ALAC et aux membres reconduits qui ont pris leurs fonctions lors de l'ICANN72, la réunion générale annuelle (AGM) d'octobre 2021 : Dave Kissondoyal (AGM 2021-AGM 2023) ; et le membre de l'ALAC (sélectionné par le NomCom) Raymond Selorm Mamattah (AGM 2021-AGM 2023).

La communauté At-Large a tenu ses séances politiques lors d'une « semaine At-Large » du 18 au 20 octobre 2021, juste avant l'AGM de l'ICANN72.

Lors de l'AGM, l'ALAC a tenu plusieurs séances avec différentes parties prenantes, dont le Conseil d'administration de l'ICANN, le Comité consultatif gouvernemental (GAC) et le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC). La communauté At-Large a également mené des activités de sensibilisation et mobilisation au niveau régional et a organisé des séances opérationnelles lors de l'AGM. Enfin, elle a participé à la séance plénière de l'ICANN72 et à d'autres séances des organisations de soutien et comités consultatifs.

L'AFRALO a organisé la réunion AFRALO-AFRICANN de l'ICANN72 afin d'échanger sur la déclaration relative à la « Sécurité des données ». La déclaration relative à la « Sécurité des données » comprenait des recommandations pour l'organisation ICANN et la communauté concernant la sécurité et l'intégrité du système de nommage sur Internet, la sécurité des données des titulaires de noms de domaine et la sécurité des données d'utilisateurs eu égard au système des noms de domaine (DNS). Quatre séminaires web de renforcement des capacités de l'AFRALO se sont tenus en 2021. L'objectif de ces séminaires web était de poursuivre le renforcement des capacités de nos membres, d'approfondir les connaissances des participants qui contribueront à consolider la participation de l'AFRALO à l'élaboration d'avis relatifs aux politiques.

MISE À JOUR DES POLITIQUES DE L'ALAC/AT-LARGE

Tous les membres de l'AFRALO et de la communauté At-Large sont invités à contribuer aux procédures de consultation publique de l'ICANN. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [page de l'At-Large consacrée à l'élaboration d'avis relatifs aux politiques](#) ou contacter le personnel de l'At-Large.

Donnez votre avis ! Pour contribuer aux travaux de l'ALAC concernant les politiques, veuillez écrire vos commentaires sur l'espace de travail de l'At-Large ou vous porter volontaire pour être rédacteur, et participer aux réunions hebdomadaires du Groupe de travail de l'At-Large sur les politiques consolidées (CPWG). Pour de plus amples informations, veuillez contacter le personnel de l'At-Large.

L'ALAC a soumis quatre (4) déclarations politiques depuis le dernier bulletin d'information de l'AFRALO :

- [Propositions de révision de la politique de divulgation d'informations documentaires de l'ICANN](#)
- [Proposition de règles de génération d'étiquettes pour la zone racine en script latin](#)
- [Version préliminaire des plans opérationnels et budgets de la PTI et de l'IANA pour l'exercice fiscal 2023](#)
- [Rapport initial de l'EPDP relatif aux protections spécifiques des droits curatifs pour les OIG](#)

L'ALAC élabore actuellement les réponses suivantes aux procédures de consultation publique de l'ICANN et autres consultations intercommunautaires et/ou externes :

- [Proposition de politique de la ccNSO concernant le retrait des ccTLD](#)
- [Version préliminaire du plan opérationnel et financier pour les exercices fiscaux 2023-2027 et version préliminaire du plan opérationnel et budget pour l'exercice fiscal 2023](#)

De plus, l'ALAC envisage de soumettre en janvier les réponses de l'ALAC aux questions de clarification du Conseil d'administration de l'ICANN concernant les avis de l'ALAC sur l'étape 2 de l'EPDP et les procédures pour des séries ultérieures.

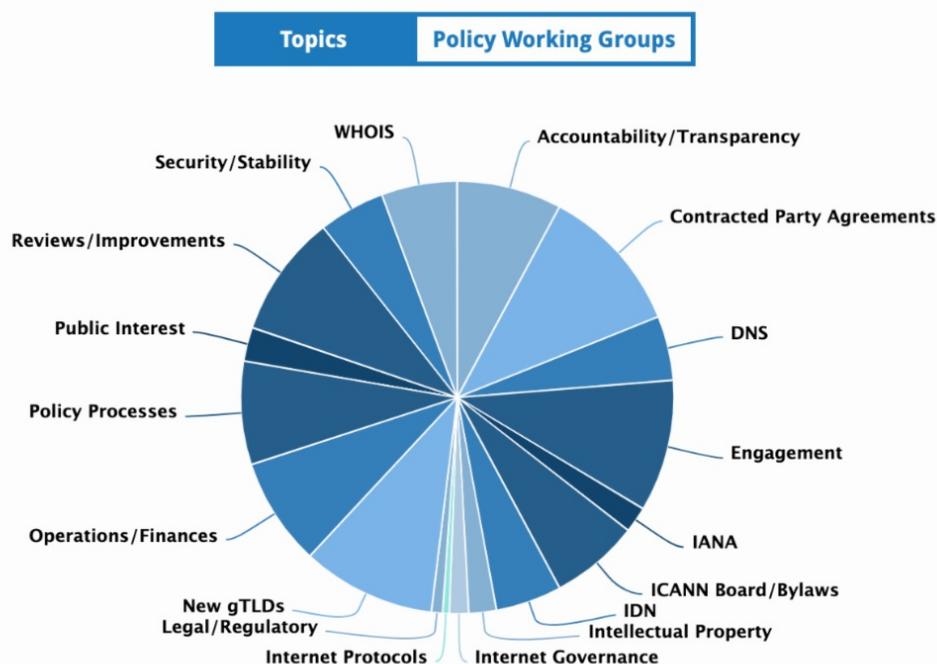
Consulter : la [page du site web de l'At-Large consacrée aux commentaires publics et aux avis politiques](#)

Consulter : les [résumés analytiques :commentaires publics et avis de l'ALAC](#)

Consulter : le [Groupe de travail de l'At-Large sur les politiques consolidées \(CPWG\)](#)

Consulter : le [Groupe de travail de l'At-Large sur les opérations, les finances et le budget \(OFB-WG\)](#)

Sujets de politique ALAC/At-Large



Activités des ALS

DigitalSENSE Africa s'associe à ITREALMS Media inc à l'occasion de la Journée internationale des déchets électroniques (leWD) de 2021. DigitalSENSE Africa organise une journée d'échanges sur le thème « Les déchets électroniques au Nigéria : le consommateur comme principal vecteur de l'économie circulaire et les 20 ans du GSM », dans le cadre du dialogue sur les déchets électroniques d'ITREALMS prévu le jeudi 9 décembre à 9 h à Welcome Centre Hotels, International Airport Road, Ikeja, Lagos.

Le dialogue sur les déchets électroniques d'ITREALMS s'inscrit dans le « Dialogue sur les déchets d'Internet » organisé par l'Union internationale des télécommunications. Ainsi, notre objectif est d'examiner les défis et opportunités des équipements électriques et électroniques permettant de se connecter à Internet et arrivant en fin de vie, notamment les dispositifs informatiques mobiles. Cet événement a rassemblé des fabricants et sociétés de recyclage, des agences de réglementation et des fournisseurs de services afin de réfléchir aux défis liés à la gestion des déchets et aux perspectives en matière de recyclage responsable alors que la demande en centres de données, en 5G et en Internet des objets s'envole.

Ainsi, la sensibilisation et le partage de connaissances eu égard à ce flux de déchets complexes inciteront à la réflexion et apporteront un soutien à la transition vers une société durable et une économie circulaire à l'heure où la question de la pleine mise en œuvre de la 5G se pose.



Dialogue sur les déchets électroniques d'ITREALMS de 2021 ... De gauche à droite : le président de la National Association of Telecoms Subscribers (NATCOMS), Chief Adeolu Ogunbanjo ; l'honorable révérend Fr. Augustine Ebido du Collège dominicain ; la présidente de Guild of Corporate Online Publishers et éditrice/rédactrice de Realnews, Mme Maureen Chigbo ; l'hôte du Dialogue sur les déchets électroniques d'ITREALMS, rédacteur en chef du groupe ITREALMS, M. Remmy Nweke ; le responsable des médias en ligne du service des affaires publiques de la Commission des communications du Nigeria, Dr Omoniyi Ibietan, représentant à cette occasion le vice-président exécutif, le professeur Umar Garba Danbatta ; la chargée des activités administratives et d'enseignement de l'E-Waste Producer Responsibility Organisation Nigeria (E-PRON), Mme Mofesayo Oyedeji ; et la directrice exécutive de DigitalSENSE Africa, Mme Nkem Nweke, lors du Dialogue sur les déchets électroniques d'ITREALMS de 2021 « Les déchets électroniques au Nigéria : le consommateur comme principal vecteur de l'économie circulaire et les 20 ans du GSM » à Lagos, organisé en partenariat avec DigitalSENSE Africa.

L'Ouganda accueille une École sur la gouvernance de l'Internet hybride

L'Ouganda a mis en place pour la première fois une École sur la gouvernance de l'Internet (SIG) pendant trois jours, du 8 au 10 novembre 2021. 22 personnes y ont participé.

Le principal objectif était de doter les participants des connaissances et compétences requises pour participer aux discussions et forums sur la gouvernance de l'Internet au niveau local, régional et international. La formation a consisté en un mélange de conférences et d'activités interactives, les participants échangeant avec des experts et des professionnels sur différents sujets liés à la gouvernance de l'Internet.

Parmi les questions abordées lors de la formation, on peut citer une présentation de la gouvernance de l'Internet, les principaux concepts de la gouvernance de l'Internet, les processus de la gouvernance de l'Internet et les façons d'y participer, les cadres politique, juridique et réglementaire en matière d'Internet en Ouganda, la participation multipartite à la gouvernance mondiale de l'Internet.

différents défis liés à la fracture numérique, notamment pour les femmes, à l'augmentation des coûts d'Internet, et autres. Après sa présentation, un panel de haut niveau a commencé à discuter du suivi des mesures mises en place par l'Ouganda à des fins de transition vers une économie numérique. La seconde séance a abordé les questions de confiance, sécurité et stabilité.

Il a été procédé à un examen d'un exemple de l'Internet Society (ISOC), les normes mutuellement convenues pour la sécurité du routage (MANRS). L'initiative a rassemblé des opérateurs de réseau qui prennent au sérieux la question de la sécurité du routage et font en sorte que le noyau dur d'Internet soit exempt de failles de sécurité lorsque le trafic passe d'un réseau à un autre (routage).

Il convient également de noter que l'Ouganda doit instaurer un climat de confiance et veiller à ce que sa population dispose d'une connexion et d'un accès satisfaisants.

Deuxièmement, le pays doit rassembler davantage de groupes marginalisés sur Internet, tels que les femmes et les filles en milieu rural, les personnes handicapées, encourager leur participation, et s'attaquer à des problèmes qui ont amplifié la fracture numérique liée au genre tels que l'abordabilité de la culture numérique, les violences en ligne et les politiques promouvant l'accès des groupes marginalisés.

Pour conclure, les forces de police et le système judiciaire ougandais doivent renforcer les capacités de détection des cas de cybercriminalité et d'enquête sur ces derniers. Les forces de police doivent créer de nouveaux bureaux dans les différentes régions du pays. Le système judiciaire doit s'équiper davantage afin de traiter les cas de cybercriminalité, non seulement à Kampala mais également dans d'autres régions du pays. Les forces de police doivent collaborer avec les organisations de la société civile et le secteur privé afin de lutter contre la cybercriminalité et sensibiliser davantage les différents acteurs aux cybercrimes.

W.TEC renforce la capacité des femmes entrepreneures à exploiter Internet

Le 2 décembre 2021, le Women's Technology Empowerment Centre (W.TEC) a délivré un diplôme à 3 groupes de femmes ayant suivi son programme SHE CAN with ICT à Lagos, au Nigeria.

SHE CAN with ICT (Sustaining Her Enterprise, Career and Network with ICT, Soutien à leur entreprise, à leur carrière et à leur réseau via les TIC) est un programme conçu pour permettre aux femmes entrepreneures de profiter d'Internet pour promouvoir leur croissance entrepreneuriale dans un contexte commercial de plus en plus axé sur les technologies.

Avec un programme largement basé sur les compétences en matière de technologies numériques, les participants ont appris à utiliser à des fins stratégiques des outils de productivité, à concevoir et administrer un site Internet, à créer des vidéos marketing, et à mener des études de marché et analyses en ligne à l'aide de leurs téléphones. Il était important de concevoir le programme de sorte à ce que les participantes n'aient pas besoin d'un ordinateur portable ou de bureau car les enquêtes de référence indiquaient que la plupart des femmes avaient leur propre smartphone (quelle que soit la qualité du smartphone) mais ne disposaient pas d'un accès régulier à un ordinateur portable ou de bureau.

À l'issue d'une période de quatre semaines, chaque groupe de participantes devait mettre au point une stratégie technologique pour leurs activités, la participante proposant la meilleure stratégie se voyant octroyer un financement initial.

Jusqu'à présent, 258 femmes ont participé au programme, qui se tiendra jusqu'en avril 2022.

Le programme SHE CAN with ICT est parrainé par l'ACT Foundation et est mené en partenariat avec d'autres entreprises sociales de choix telles que l'Ajoke Ayisat Afolabi Foundation, l'International Women's Society et la Youth Empowerment Foundation.



Photo : cérémonie de remise des diplômes. De gauche à droite : Oreoluwa Lesi, directrice exécutive du Women's Technology Empowerment Centre (W.TEC) ; Foluke Ademokun, coordinatrice exécutive de l'Ajoke Ayisat Afolabi Foundation (AAAF) ; Toun Okewale Sonaiya, PDG de Women Radio WFM 91.7 ; Shyllon E. Olufunke, directrice en charge des affaires des femmes et de la réduction de la pauvreté représentant le commissaire du ministère de l'État de Lagos pour les affaires des femmes et la réduction de la pauvreté.

Activités de l'ALS « INTIC4DEV » au Sénégal



Depuis son accréditation en 2017, l'organisation INTIC4DEV a réalisé plusieurs activités qui sont résumées dans les activités les plus récentes menées au Sénégal.

On peut citer les activités suivantes :

1) Modération de deux séminaires web largement axés sur la pratique, portant sur les DNSSEC, par le représentant d'INTIC4DEV, Olévié Ayaovi Agbényo KOUAMI. Ce séminaire web a été organisé entre le 28 avril et le 12 mai 2021 par le Chapitre sénégalais de l'ISOC et a également été modéré par notre confrère Yazid Akhano de l'OCTO de l'ICANN. Le contenu de ces séminaires web peut être résumé tel que suit :

- Présentation des DNSSEC
- Bases de la cryptographie
- Fonctionnement des DNSSEC

- Informations détaillées sur les enregistrements DNSSEC
- Validation des DNSSEC
- Aspects liés aux résolveurs.

2) Au cours de ce même mois d'avril 2021, nous avons créé une organisation locale d'internautes (OUI ou ALS) dans notre commune de résidence au Sénégal, à savoir Popenguine-Ndayane, qui est située dans le département de Mbour et dans la région de Thiès. Cette initiative modeste vise à façonner l'avenir d'Internet dans notre environnement. Le Club a vu le jour grâce aux contributions de deux autres bénévoles, membres du Chapitre sénégalais de l'ISOC (Fatou Sarr et Maryvonne Devay). Nous avons baptisé cette petite organisation naissante « Club ISOC de la commune de Popenguine-Ndayane ». Elle rassemble des représentants de différentes couches de la population locale, et notamment des écoliers et leurs parents ainsi que des représentants des districts de la commune, qui ont été invités à nos activités de formation, d'information et de sensibilisation sur les défis liés aux TIC en général et à Internet en particulier, en cette période de pandémie de Covid-19. La mairie a été officiellement informée de cette initiative et l'a encouragée lors de l'organisation de la 1re édition des Useful Great Holidays de 2021 (GVU, Vacances belles et utiles). En effet, lors des vacances scolaires (du 17 août au 4 septembre 2021), nous avons organisé des activités baptisées « Useful Great Holidays ». Dans le cadre de ces activités, environ quinze (17) participants réguliers, issus de collèges ou lycées de la municipalité ou en vacances, ont été initiés et formés aux bases de Libre Office (un logiciel open source) et à l'utilisation d'Internet dans le but d'apprendre des langues, telles que l'anglais, et de pratiquer des sports, notamment le football.

Près de 30 personnes de la municipalité sont actuellement engagées dans les activités du « Club ISOC de Popenguine ».

3) Le Chapitre sénégalais de l'ISOC a organisé des séances de formation du 19 au 29 mai 2021 dans le cadre de la Journée « Jeunes filles et TIC ». J'ai moi-même été invité à animer certaines de ces séances. Le thème de cette année était le suivant : la cybersécurité. Plus de 120 jeunes filles ont participé à ces activités. (Voir une photo de groupe à la fin de cet article)

4) J'ai participé à la première édition de l'École sur la gouvernance de l'Internet du Togo. J'ai été le premier à obtenir le certificat d'achèvement du programme de formation. C'était le 14 octobre 2021.

5) Au cours des deux dernières années, j'ai participé à des réunions diverses et variées en ligne sur différentes plates-formes de gouvernance de l'Internet, telles que l'ICANN, l'ISOC, FGI, Francophonie, etc., en tant que représentant de l'AFRALO.

Tout ça pour dire que ces activités m'ont permis de souligner mon appartenance à l'AFRALO et d'expliquer ce que cela représente notamment dans l'écosystème de l'ICANN, et plus généralement dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet. J'ai ainsi pu mener des campagnes de promotion de l'AFRALO et d'autres instances de gouvernance de l'Internet.

Pour rappel, INTIC4DEV a rejoint la communauté de l'ICANN en rejoignant tout d'abord la NPOC, puis le NCSG, et enfin la NCUC en 2013. En 2017, le Comité consultatif At-Large de l'ICANN a certifié INTIC4DEV en tant que structure At-Large pour la RALO de la région Afrique (AFRALO). Posters et photos (ci-dessous)

Popenguine, 21/12/2021
Rédigé par : Olévié Ayaovi Agbényo KOUAMI
Représentant d'INTIC4DEV



TZCNA et TCDC concluent un MoU

La Tanzania Community Networks Alliance (TZCNA) et la Tanzania Cooperative Development Commission (TCDC) ont conclu un protocole d'accord (MoU) visant à conjointement « promouvoir les

sociétés coopératives dans des réseaux communautaires à des fins de croissance économique, de développement socioéconomique, d'éradication de la pauvreté et d'accélération de la transformation numérique en Tanzanie et ailleurs ». La TZCNA est une organisation non gouvernementale (ONG) sans but lucratif immatriculée en Tanzanie continentale qui vise à promouvoir une connexion universelle satisfaisante favorisant des impacts positifs sur l'économie numérique. Quant à la TCDC, elle a été constituée via la Loi sur les sociétés coopératives n° 6 de 2013 afin de fournir des services de réglementation et de promotion efficaces et efficaces dans un but de développement de sociétés coopératives commerciales dynamiques et modernes en Tanzanie.

La conclusion du MoU a coïncidé avec la Journée internationale des coopératives qui s'est tenue dans la région de Tabora du 29 juin au 3 juillet 2021 avec pour thème « Reconstruire en mieux ensemble ». La Journée internationale des coopératives en Tanzanie s'est conclue par le discours du Premier ministre Kassim Majaliwa, invité de marque de l'événement.

La TZCNA et la TCDC collaboreront afin d'atteindre les objectifs suivants : promouvoir et sensibiliser à la mise en place de sociétés coopératives dans des réseaux communautaires en Tanzanie, favoriser l'accès aux bandes passantes sur Internet dans les communautés rurales et la réduction des coûts y afférents, promouvoir la fourniture d'ordinateurs et d'équipements de réseautage à un prix abordable dans les communautés rurales afin de faciliter la mise en réseau, devenir la plate-forme réunissant les réseaux communautaires et les réseaux de télécommunication communautaires, et promouvoir une connexion universelle satisfaisante en Tanzanie.

Lors de la conclusion du MoU, Dr Benson Otieno Ndiege, registraire de la TCDC, a déclaré ce qui suit : « Nous sommes conscients du rôle des TIC pour le soutien des sociétés coopératives en Tanzanie et TCDC encourage donc le recours aux TIC pour le fonctionnement des coopératives, à la fois des sociétés coopératives d'épargne et de crédit et des coopératives agricoles de marketing, pour l'agriculture commerciale, pour les services de conseil et pour l'introduction de systèmes de gestion des cultures modernes ». « La Tanzania Community Networks Alliance s'engage à accélérer la transformation numérique des coopératives immatriculées dans le pays et ailleurs », a indiqué Jabhera Maseke Matogoro, fondateur et PDG de la TZCNA. Ont assisté à la conclusion du MoU Mme Elizabeth James, directrice des services juridiques de la TZCNA, M. Shani Mayos, responsable du service juridique de la TCDC, un journaliste, des représentants des sociétés coopératives des réseaux communautaires de Kondoa, Kasulu, Nyasa et Mpimbwe.



Le NAIGF'21 se réunit pour discuter des priorités et opportunités en matière de développement numérique



La cinquième édition du forum de l'Afrique du Nord sur la gouvernance de l'Internet (NAIGF'21) s'est tenue à Nouakchott, en Mauritanie, les 12 et 13 novembre 2021 sous la forme d'un événement hybride en raison de la pandémie de Covid-19, et s'est déroulée juste après la 3e École sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord qui s'est tenue du 9 au 11 novembre 2021.

Le forum a été organisé avec le soutien des Nations Unies et du pays hôte, la Mauritanie. Le thème du forum était le suivant : « Développement numérique : priorités et opportunités dans la région Afrique du Nord ».

Dans son discours de bienvenue au 5e forum, le président du MAG du NAIGF, M. Aziz Hillali, a remercié M. Abdelaziz Ould Dahi, ministre mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, ainsi que les fonctionnaires mauritaniens pour leur accueil et leur soutien sans faille à la préparation et l'organisation de ce forum.

Il a également souligné que quatre séances thématiques dirigées par des experts des pays d'Afrique du Nord et de Suède ont abordé des questions telles que la transformation numérique, les technologies de blockchain et de cryptomonnaie, les opportunités et défis liés à l'économie numérique et au e-commerce, et la gouvernance des données à l'ère de la transformation numérique.

Cet événement a permis de découvrir les différentes stratégies de pays tels que l'Égypte, la Libye, la Tunisie et le Maroc en termes de transformation numérique, les objectifs déjà atteints, les obstacles à surmonter et les projets à venir.

Le débat sur la technologie de blockchain a abordé des aspects tels que l'intégrité et l'immutabilité des données, la transparence et les conséquences du manque de confidentialité, la consommation énergétique élevée et la taille des bases de données qui augmente à l'infini, notamment pour les grandes chaînes telles que Bitcoin.

L'économie des différents pays ne cesse de se numériser ; la pandémie de Covid-19 a accéléré cette transformation. Les défis liés à la connexion et à la bande passante conditionnent la fiabilité de l'économie numérique.

Avec la transformation numérique en cours, la question de la sécurité des données est devenue l'un des sujets brûlants qui a un impact sur les États, les gouvernements, les entreprises et même les individus. Plusieurs lois et réglementations ont été adoptées à des fins de protection des données, mais comme Internet est un réseau d'envergure mondiale, leur applicabilité reste très limitée dans certaines juridictions. Le règlement général sur la protection des données de l'Union européenne est le seul instrument juridique ayant une portée extraterritoriale dans la mesure où il s'applique même à des entreprises non européennes qui collectent et utilisent les données d'Européens.

La séance conjointe de l'école et du forum a été présidée par le secrétaire général du ministère mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration. De même, M. Hilali, président du MAG du NAIGF, a rendu hommage aux experts et à toutes les personnes qui ont contribué à distance pour leurs interventions liées à tout ce qui a trait aux nouvelles technologies, et pour les échanges riches, transparents et intéressants avec les participants.

Il a tenu à saluer tout particulièrement l'équipe du ministère qui a aidé à préparer les deux événements et qui s'est mobilisée tout au long de la semaine. Elle a été merveilleuse.

Il a enfin demandé au secrétaire général du ministère mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration de transmettre les chaleureux remerciements du MAG du NAIGF au ministre et indirectement au gouvernement mauritanien pour leur soutien et leur hospitalité.

École sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord (NASIG) 2021

La troisième École sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord (NASIG'21) s'est tenue à Nouakchott, en Mauritanie, du 9 au 11 novembre 2021 sous la forme d'un événement hybride avec le soutien de la Fondation de l'ISOC et du pays hôte, en marge du forum annuel sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord (NAIGF'21).

L'école s'est tenue sous la forme de 6 séances de fond et d'une séance pratique en plus des séances d'ouverture et de clôture (voir le programme [ici](#)).

L'aspect pratique a été privilégié dans la mesure où chaque séance de fond comprenait 90 minutes de présentation et questions/réponses, et 60 minutes d'exercices pratiques visant à renforcer les connaissances des apprenants (pas obligatoire pour les apprenants en ligne).

22 apprenants ont participé en personne à cette école, et 48 apprenants issus de l'ensemble de la région Afrique du Nord, exception faite du Soudan, y ont assisté à distance.

Plusieurs figures de marque du gouvernement mauritanien et d'organisations internationales présentes

en Mauritanie ont participé à la séance d'ouverture officielle de la NASIG'21. On peut notamment citer :

- Le ministre mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, M. Abdelaziz Ould Dahi
- La ministre mauritanienne de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mme Amal Sidi Cheikh Abdallahi
- Le représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Anthony Ngororano
- La représentante résidente du Fonds monétaire international (FMI), Mme Anta Ndoye.

M. Aziz Hilali, président du MAG du forum sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord, a accueilli les ministres, les invités du forum, les intervenants, les modérateurs ainsi que l'ensemble des participants de l'édition 2021 de la NASIG organisée grâce au soutien de la Fondation de l'Internet Society. Il a également remercié le ministre mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration pour avoir présidé la cérémonie d'ouverture de nos deux événements et lui a demandé de transmettre les sincères remerciements du NAIGF à toutes les autorités de ce cher pays qu'est la Mauritanie.

Il a souligné que le taux de pénétration d'Internet dans notre sous-région s'élevait à un peu plus de 50 %, un chiffre inférieur au taux mondial de 65 % et inférieur à celui de certains pays du Moyen-Orient qui peut atteindre 90 %. Il a également mis en avant le problème de la fracture numérique qui existe sous différentes formes non seulement entre les 7 pays d'Afrique du Nord mais aussi au sein de chaque pays, tout en précisant que la pandémie avait révélé comme jamais la nécessité d'assurer une transformation numérique rapide.

Le ministre Abdelaziz Ould Dahi a ensuite accueilli les intervenants, les membres du MAG du NAIGF et l'ensemble des participants. Il a insisté sur le renforcement de la connexion à Internet entre les individus, les dispositifs, les lieux et les objets en tant que levier essentiel du développement de sociétés, et a ajouté que la politique numérique de la Mauritanie visait à consolider la situation géographique du pays en tant que point de liaison entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne. Pour conclure, le ministre a adressé tous ses vœux de réussite à l'école et au forum sur la gouvernance de l'Internet d'Afrique du Nord pour leurs éditions 2021 à Nouakchott.

Les 6 séances de fond ont abordé les questions suivantes :

- Présentation d'Internet et de la gouvernance de l'Internet
- Nouvelles technologies : IA, blockchain et Crypto Future
- Cybersécurité
- Protection/confidentialité des données
- Transformation numérique, e-commerce
- Rôle du leadership féminin
- Droits numériques (accès, inclusion, fracture numérique...), lois et réglementations
- Apprentissage en ligne

Lors de la séance pratique, les formateurs ont abordé les thèmes suivants :

- Droits numériques
- Collecte et utilisation de données personnelles
- Système des noms de domaine d'Internet
- Technologies de blockchain et de cryptomonnaie
- Transformation numérique et e-commerce

Les apprenants se sont répartis en 5 groupes et chaque groupe a choisi l'un des thèmes proposés. Les membres de chaque groupe ont travaillé ensemble, sous la supervision d'un formateur, afin de préparer un projet qu'ils ont présenté à l'issue de la séance à un jury.

Lors de la séance de clôture, présidée par le secrétaire général du ministère mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration, M. Aziz Hilali, le président du MAG du NAIGF a remercié les apprenants pour leur participation et l'intérêt qu'ils ont manifesté lors de l'ensemble des séances de cette école et les a félicités pour la qualité des rapports de travaux pratiques. En outre, il a remercié les experts présents et les personnes qui ont contribué à distance pour leurs interventions liées à tout ce qui a trait aux nouvelles technologies, et pour les échanges riches, transparents et intéressants avec les participants.

Il a tenu à saluer tout particulièrement l'équipe du ministère qui s'est dépensée sans compter pour garantir le succès de cette école. En plus de son aide à la préparation, l'équipe s'est mobilisée toute la semaine pour assurer son bon déroulement.

Il a enfin demandé au secrétaire général du ministère mauritanien de la Transition numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'administration de transmettre les chaleureux remerciements du MAG du NAIGF au ministre et indirectement au gouvernement mauritanien pour leur soutien et leur hospitalité.

Les apprenants sur site (les Mauritaniens) ont fait preuve d'un engagement et d'une participation exemplaires lors des 3 jours de séances de la NASIG'21. Ils ont également fait part de leur satisfaction quant au programme, à l'expérience engrangée et à la possibilité de présenter leurs projets à un jury et d'en discuter afin de dégager les points forts et les améliorations recommandées.

La séance s'est conclue par la remise des certificats de participation aux apprenants mauritaniens présents. La remise des certificats aux apprenants en ligne qui ont assisté à au moins 70 % des séances de l'école sera effectuée par le secrétariat du NAIGF après vérification en bonne et due forme.



Rester connecté

[At-Large on Twitter](#) | [At-Large on Facebook](#) | [AFRALO Website](#) | [Mailing List](#)